



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Medecine scolaire

Question écrite n° 15256

Texte de la question

M Michel Sapin appelle l'attention de M le ministre de la solidarite, de la sante et de la protection sociale sur la situation des medecins scolaires. Malgré un effort de recrutement accompli en 1981-1982, et en raison notamment de la suppression d'une centaine de postes budgetaires entre 1986 et 1988, les effectifs actuels sont nettement insuffisants. Par ailleurs, l'absence de statut de medecin de sante publique et la remuneration tres faible des vacations (68 francs de l'heure) rendent extremement difficile la situation des medecins scolaires. Il lui demande donc quelles mesures il entend prendre pour permettre a la medecine de fonctionner dans de bonnes conditions, et ce dans l'interet de la sante publique et de la sante de nos enfants.

Texte de la réponse

Reponse. - En vertu de la repartition des competences gouvernementales arretees lors du rattachement de la sante scolaire au ministere de l'education nationale au 1er janvier 1985, ce departement s'est vu transferer les emplois d'infirmiere et d'assistante sociale. Le ministere de la solidarite continue a assurer la gestion des medecins et du personnel de secretariat qui demeurent mis a la disposition du service de sante scolaire. Compte tenu des difficultes engendrees par cette repartition des competences notamment en matiere de maitrise des moyens en personnel, des contacts ont ete pris recemment avec le ministre de l'education nationale en vue de reunifier la gestion de l'ensemble des personnels travaillant dans ce service et de la placer totalement sous sa responsabilite. Cette proposition s'accompagne d'une situation des medecins de sante scolaire dans la mesure ou le transfert des emplois pourrait etre l'occasion d'une consolidation statutaire. Bien entendu, cette reflexion d'ensemble porte egalement sur la situation des medecins vacataires. C'est donc dans ce cadre que des solutions pourraient etre recherchees pour remedier a la situation preoccupante du service de sante scolaire.

Données clés

Auteur : [M. Sapin Michel](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15256

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : solidarité, de la santé et de la protection sociale

Ministère attributaire : solidarité, de la santé et de la protection sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 juillet 1989, page 3003